

Gaétan Saint-Pierre

2012/01/01

⋮ Étymologie

Les mots issus de noms propres: noms propres devenus communs

Curiosités étymologiques

Des centaines de mots français, surtout des noms (mais aussi des adjectifs et des verbes), tirent leur origine de noms propres de lieux ou de personnes (réels ou imaginaires). Le phénomène des noms propres devenus communs n'est pas nouveau, comme en témoignent des mots anciens tels que *truie* (XII^e), qui remonte étymologiquement à *Troie*, *dinde* (début XVII^e), issu de poule d'*Inde*, et *renard* (milieu XIII^e), tiré du nom propre masculin *Renart*.

On sera peut-être étonné de constater combien ce phénomène des « emprunts » aux noms propres est répandu. Dans de nombreux cas, l'origine du mot est assez évidente, et à peu près tout le monde sait ou soupçonne que des noms comme *cachemire*, *canari*, *berline*, *limousine* et *macédoine* sont issus de noms propres de lieux, et que *machiavélique* et *sadisme* viennent des noms *Machiavel* (homme politique et écrivain florentin) et *Sade* (dit le Marquis) ; mais plusieurs ignorent que le mot *masochisme* (fin XIX^e) vient du nom *Sacher-Masoch*, écrivain autrichien. De même, la plupart des locuteurs sont conscients du fait que les unités de mesure comme *ampère*, *hertz*, *joule*, *newton* ou *volt* tirent leur nom de celui de physiciens ; cependant, plusieurs ne savent

pas que le mot *barème* vient du nom d'un mathématicien français du XVII^e siècle, François *Barrême*, et que la *baïonnette* doit son nom à la ville de *Bayonne*, où l'arme a d'abord été fabriquée.

Boycotter, guillotiner ou simplement limoger ?

Le *boycottage*, la *guillotine* et le *limogeage* sont trois mesures plus ou moins radicales prises à l'encontre d'un individu, d'un groupe, d'une entreprise, etc. Les trois mots nous viennent de noms propres.

Le *boycottage* – l'action de *boycotter* – est une forme de protestation qui consiste en un blocus, en une mise en quarantaine, bref en un interdit prononcé contre un individu, une entreprise, une organisation ou même un pays. Par extension, il peut s'agir aussi du refus de participer à un événement politique, sportif, culturel ou autre : *le boycottage des élections*. Le verbe **boycotter** (1880), emprunté à l'anglais *to boycott*, ne vient pas de la personne qui a imaginé cette mesure de représailles, mais plutôt de celle qui, la première, en fut l'objet : Charles Cunningham *Boycott*, grand propriétaire terrien en Irlande, mis en quarantaine par les fermiers de ses domaines, en 1880, parce qu'il refusait de baisser les loyers. Le verbe *boycotter* (comme l'anglais *to boycott*) s'est répandu dans l'usage dès 1880 grâce à la grande presse. Le nom *boycottage* a fait son entrée en français en 1881.

L'usage de la machine appelée *guillotine* est historiquement associé à la période révolutionnaire. Le mot **guillotine** (1790) a été créé, c'est assez connu, à partir du nom de Joseph-Ignace *Guillotin*, médecin et homme politique français qui, à défaut de l'avoir inventé, proposa cet instrument de supplice servant à trancher la tête et qui devait, en principe, abrégé les souffrances du condamné. Le verbe *guillotiner* et les noms *guillotineur* (bourreau qui guillotinait) et *guillotinage* ont aussi été employés à partir de 1790. Depuis l'abolition de la peine de mort, la guillotine n'est évidemment plus en usage. Reste la fenêtre à *guillotine*, beaucoup moins meurtrière.

Alors que *boycotter* et *guillotiner* viennent de noms propres de personnes, le verbe *limoger* « destituer, relever de ses fonctions » est dérivé du nom de la ville de *Limoges*. Pourquoi ? En août 1914, au début de la Première Guerre mondiale, le général Joffre

(commandant en chef des armées françaises), jugeant incapables et incompetents de nombreux généraux et hauts gradés de l'armée, les releva de leur commandement et les assigna à résidence à Limoges. C'est de cette mesure de disgrâce, de cette destitution collective, qu'est né le verbe **limoger** (1916). Le mot a d'abord été un terme d'argot militaire avant de passer dans l'usage commun. Son dérivé *limogeage* est attesté au cours des années 1930. Le *limogeage* est une sanction plutôt sévère, mais c'est, disons-le, une mesure moins *draconienne* (du nom de *Dracon*, législateur athénien d'une grande sévérité) que la guillotine !

« *Bottin* » et « *calepin* » entre guillemets

Voici encore trois noms communs de la langue courante issus de noms de personnes.

Le nom **bottin** (1867), employé comme nom commun, vient du nom de Sébastien *Bottin*, statisticien français qui a conçu les premiers répertoires professionnels à la fin du XVIII^e siècle. Le mot *Bottin* – encore compris comme un nom propre – s'est d'abord appliqué à ce type de répertoire, avant de servir, au cours du XX^e siècle, à nommer (comme nom déposé cette fois) l'annuaire téléphonique édité par *Bottin*. Par extension, le terme *bottin* est utilisé de nos jours pour désigner familièrement un annuaire téléphonique. Et à peu près personne ne se souvient de Sébastien Bottin.

Le mot **calepin**, emprunté au XVI^e siècle à l'italien *calepino*, vient du nom d'Ambrogio *Calepino*, grand savant et lexicographe italien mort en 1511. Ce mot (comme le mot *calepino*) a, jusqu'au XVII^e siècle, désigné un dictionnaire, puis s'est appliqué, en français, à un recueil de notes de taille beaucoup plus modeste qu'un dictionnaire, à un petit carnet qu'on peut glisser dans sa poche.

Enfin, le signe typographique appelé **guillemet** (1677) tient son nom du diminutif de *Guillaume*, « nom de l'imprimeur qui a inventé ce signe » : *fermez les guillemets*.

La foule, déjà *survoltée*, a été *galvanisée* par un discours *chauvin*

Les termes *galvanisé* et *survolté* ont tout (ou presque) pour faire bon ménage : ils viennent tous deux de noms de physiciens italiens et sont, dans l'usage courant, souvent employés au figuré et, par surcroît, dans des sens très voisins.

Le verbe **galvaniser** (fin XVIII^e) est tiré du nom de Luigi Galvani (1737-1798), médecin et physicien italien qui, vers 1785, découvrit par hasard l'« électricité animale ». À l'origine, *galvaniser* est un terme de physique signifiant « appliquer des courants électriques continus de basse tension (appelés *courants galvaniques*) à des organismes vivants[1] » : *galvaniser une grenouille*. Mais le verbe a aussi pris, dans l'usage courant du milieu du XIX^e siècle, le sens métaphorique d'« animer », d'« enthousiasmer » ou de « donner une énergie soudaine » : *ce but chanceux a semblé galvaniser l'équipe*.

Le mot *survolté* vient, à l'instar des termes *volt* (vers 1875), *voltage* (1888) et *voltmètre* (1883), du nom d'Alessandro Volta (1745-1827), physicien italien à qui l'on doit la fabrication de la première pile électrique en 1800. Le verbe *survolter* (début XX^e) et son dérivé *survoltage* sont des termes d'électricité servant à désigner le fait d'augmenter la tension électrique au-delà de la normale. Mais l'adjectif **survolté** (1938, du participe passé de *survolter*) a rapidement été employé au sens figuré de « mis en état d'excitation extrême » : *une atmosphère survoltée*.

Le nom et adjectif **chauvin** (1830) et son dérivé *chauvinisme* (1832) proviennent, quant à eux, d'un nom propre français, celui de Nicolas Chauvin, personnage de théâtre (fictif) représentant le type de soldat patriote et naïf de l'époque napoléonienne. Depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle, le mot sert à qualifier une personne qui manifeste une forme de nationalisme fanatique ou une admiration exagérée et exclusive pour son pays, sa région, sa ville : *un discours chauvin, une attitude chauvine*. Si *chauvin* est d'origine française, le *chauvinisme* n'est pas un phénomène exclusif à ce pays. Voilà sans doute pourquoi on retrouve en anglais les termes *chauvism* et *chauvinist* (pour *chauvin*), empruntés au français vers la fin du XIX^e siècle.

Aux poubelles de l'histoire !

Rien pourtant ne prédestinait Monsieur Poubelle à donner son nom à une boîte à

ordures. Or le nom féminin **poubelle** (1890) vient du nom d'Eugène René *Poubelle*, préfet de la Seine dans les années 1880. M. Poubelle, constatant, avec un certain effroi, la malpropreté et l'insalubrité qui régnaient dans les rues de Paris, imposa par règlement (en janvier 1884) l'utilisation par les Parisiens d'un récipient destiné à recevoir leurs déchets. Ses concitoyens lui ont exprimé leur reconnaissance en appelant cette boîte à ordures « boîte à Poubelle », puis, dès 1890, *poubelle* tout court.

Malheureusement pour Monsieur le Préfet, le mot *poubelle* restera à jamais associé aux déchets, aux ordures, aux rebuts, enfin à toutes ces choses sans valeur que l'on rejette avec mépris : *aux poubelles* ! Ainsi, le mot est désormais employé au figuré pour désigner un lieu insalubre, un endroit où s'entassent les déchets de toutes sortes : *ce terrain vague est une poubelle* (lire « un dépotoir »). On parle aussi de plus en plus de *télé poubelle*, de *radio poubelle*, voire de *presse poubelle*, c'est-à-dire de médias au contenu pauvre et médiocre, qui exploitent des sujets racoleurs et dans lesquels, le plus souvent, on tient des propos provocateurs, diffamatoires – en un mot, « orduriers ».

Le *renard* et le *robinet*

Il n'y a pas grand-chose de commun entre l'animal nommé *renard* et le dispositif que nous appelons *robinet*, si ce n'est que les deux mots (eh oui, même robinet !) proviennent d'un nom propre d'homme donné, au Moyen-Âge, à un animal.

Le mot **renard** (XIII^e, orthographié *renart* jusqu'au début XVI^e) vient du nom propre masculin *Renart*, nom donné à l'animal dans le *Roman de Renart* (XII^e et XIII^e siècles), série de récits dont le personnage central est le goupil *Renart*. Le grand succès de ces récits satiriques a permis à *renard* de s'imposer comme nom commun et d'éliminer l'ancien terme *goupil*. Le nom propre *Renart* vient, pour sa part, du francique *Reginhart*, formé de *ragin* « conseil » et de *hart* « fort ».

Pour ce qui est du mot **robinet** (début XV^e) au sens de « fontaine où sort l'eau », c'est le diminutif de *Robin*, prénom employé comme surnom du mouton au XIV^e siècle. Or, comme, à cette époque, l'extrémité du tuyau de fontaine (le robinet) était généralement ornée d'une tête de mouton, on l'a appelée *robinet*, soit « petit mouton ». Le lien entre

le mot *robinet* et l'idée de « mouton » est depuis longtemps disparu.



- 1 Plus tard (vers 1860), bien après la mort de Galvani, le verbe *galvaniser* a également pris le sens technique de « recouvrir un métal d'une couche de zinc pour le protéger contre l'oxydation » : une tôle galvanisée. [\[Retour\]](#)

PRINCIPALES SOURCES

Dictionnaire étymologique et historique du français, Paris, éditions Larousse, 2006.

Dictionnaire historique de la langue française, Paris, éditions Le Robert, 1994.



Gaétan Saint-Pierre

Enseignant retraité du Collège Ahuntsic